

rédigé par M. Amédée Gaudreault, qui décrit très bien, selon moi, la situation qui prévaut actuellement, au sujet des mines d'or. Voici:

Des experts m'ont expliqué que les méthodes d'exploitation des mines d'or n'ont guère évolué depuis 10 ans et qu'on ne prévoit pas d'améliorations importantes sous peu. On a réussi de 1950 à 1960 des progrès considérables qui ont alors permis d'augmenter le rendement d'un mineur de près de 50 p. 100, mais ce fut tout.

L'industrie n'a d'ailleurs jamais cessé de décliner: production de 4,541,962 onces en 1955, de 3,606,031 onces en 1965 et de quelque 2,500,000 onces l'an dernier. Les mineurs: 22,491 en 1950, 18,032 en 1955, 12,520 en 1965 et de 7,800 en 1969, près de 75 p. 100 de ceux-ci sont employés dans le Nord-Est ontarien et le Nord-Ouest québécois où se trouve la fameuse «ceinture», Timmins, Porcupine, Kirkland Lake, Noranda et Val-d'Or.

• (5.00 p.m.)

[Traduction]

Un comité de six représentants des municipalités a été chargé d'examiner la possibilité de présenter un mémoire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene). Rédiger tous les trois ans un mémoire constitue certainement pour ces municipalités une entreprise coûteuse, le mémoire représentant à lui seul une dépense de \$5,000, sans parler des frais supplémentaires à prévoir pour les délégués. En conclusion, je rappelle au ministre que nous nous efforçons d'aider le gouvernement à trouver une solution au problème du chômage au Canada. Évitions d'allonger encore la liste du demi-million de personnes actuellement en chômage. Si les mineurs de mon district pouvaient trouver un emploi, cela contribuerait à arranger les choses. Aussi j'ai l'espoir que le gouvernement se ralliera à notre proposition de poursuivre le versement des subsides en 1970 et par la suite. Le gouvernement devrait se décider le plus tôt possible, car les municipalités de mon district, ne sachant pas si le gouvernement versera les subsides aux mines d'or, se font beaucoup de souci. J'espère que le gouvernement prendra très prochainement une décision à propos de ces subventions, car rien de plus agréable ne pourrait arriver aux municipalités.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je profiterai de ce débat pour aborder des questions qui concernent ma circonscription, ma province et le pays en général. Il y a deux semaines, nous avons entendu l'exposé budgétaire du ministre des Finances (M. Benson). L'exposé a donné raison aux députés de l'opposition et aux Canadiens qui depuis deux ans se disaient que le vieux slogan libéral, «la démocratie de participation», avait pris une nouvelle signifi-

cation qui se résume en ces mots: partager la misère.

Pendant que le ministre des Finances se balance avec arrogance sur son siège à la Chambre des communes, près de six millions de Canadiens qui vivent dans la pauvreté essaient d'équilibrer leur misérable budget et de survivre avec des salaires de crève-faim.

On a dit beaucoup de choses du gouvernement actuel et du fait qu'il a été élu grâce au charisme du premier ministre (M. Trudeau); ce dernier n'a pas rien promis d'autre que de construire la société juste. Cette promesse, il ne l'a pas tenue. Il a édifié une société injuste. Ce qui est également évident, c'est que le gouvernement entend réaliser la dernière promesse du premier ministre, qui est de faire grimper le taux du chômage à 6 p. 100. D'après les derniers chiffres du Bureau de la statistique, le taux du chômage, exprimé en moyenne nationale, s'établit à 6.5 p. 100 de la main-d'œuvre active. Dans les provinces de l'Atlantique, le taux a été forcé à 11 p. 100—et j'emploie le terme «forcé» délibérément, car ce sont les politiques du premier ministre et du ministre des Finances qui ont fait monter le taux du chômage dans cette région du pays.

Faute de chiffres précis pour Terre-Neuve, je prédis que le taux du chômage y dépassera probablement 20 p. 100. Quand on se rend compte qu'un cinquième de la population d'une province sera sans travail, n'y a-t-il pas lieu d'être effrayé? A 6.5 p. 100, soit le plus élevé qu'on ait vu depuis six ou sept ans, le taux national du chômage devrait nous alarmer. Depuis son arrivée au pouvoir en 1968, le gouvernement actuel a délibérément cherché à forcer les gens à s'inscrire sur les listes des sans-travail. Il n'y a pas de quoi rire. Le chômeur canadien ordinaire doit bien se demander: «A quoi ça rime, et où ça nous mènera-t-il?» Après avoir parlé aux habitants de ma circonscription, de ma province et du pays en général, les gens constatent, j'en suis convaincu, que le gouvernement ne sait pas où il va et s'en fiche pas mal. Quant à la deuxième partie de la question, à savoir où cela va le mener, la réponse vous en sera donnée sur les bulletins de vote aux prochaines élections générales.

Le gouvernement s'est engagé dans une voie où l'économie canadienne va s'atrophier rapidement. En tous cas, il tient à la gorge les chômeurs, les sous-prolétaires, les fermiers de l'Ouest, les pêcheurs de l'Atlantique, les petits négociants et les Canadiens en général. Ses